

« Catherine Morin-Desailly : « Remettre le mécénat en cause serait aussi aberrant que contreproductif » »

04/07/2012

Suite aux différentes annonces de Bercy qui envisage de remettre en cause le mécénat, Catherine Morin-Desailly Seine-Maritime-Vice Présidente de la Commission des Affaires Culturelles- tient à réagir. Pour la Sénatrice, « Remettre le mécénat en cause serait aussi aberrant que contreproductif »

Suite aux différentes annonces de Bercy qui envisage de remettre en cause le mécénat, **Catherine Morin-Desailly** tient à réagir et réaffirmer le bienfondé des dispositions qui favorisent l'**accompagnement des projets culturels et patrimoniaux par les entreprises** car, loin d'être une niche fiscale comme semble le penser Jérôme Cahuzac, **le mécénat est nécessaire à notre société.**

Depuis 2003 la France a encouragé le mécénat en permettant des déductions fiscales, tant pour les particuliers que pour les entreprises, qui investissent dans divers projets (culturels, humanitaires, sociétaux, sportifs...). Depuis cette loi, **le mécénat a été multiplié par 5 et représente aujourd'hui 5 milliards d'euros.** Il a permis le développement de nombreux programmes et des créations de postes. Grâce à son **dynamisme économique**, **le mécénat est un vecteur de solidarité et d'emploi.**

Pour l'élue de Seine-Maritime : « *A l'heure où l'Etat cherche plusieurs milliards d'euros pour boucler son budget, **réduire le mécénat serait prendre le problème à l'envers.** Il permet à des entreprises et des particuliers de soutenir des projets relevant de l'intérêt général. **Si le mécénat diminue, alors l'Etat devra compenser ses pertes par de nouvelles dotations** . »*

Plutôt que de réviser à la baisse un dispositif fiscal efficace, source de satisfaction pour tous les acteurs, **l'Etat devrait réfléchir aux moyens d'améliorer ce mécanisme.** Il pourrait notamment faire l'objet d'une régulation, comme le propose la « *Charte du mécénat* » (conçue par l'Admical, association de promotion du mécénat) que le candidat François Hollande avait soutenue lors de sa campagne.

Au moment où le Gouvernement dessine les contours des prochains budgets de l'Etat, et malgré les prises de positions de la ministre de la culture et de la communication favorable au dispositif, **Catherine Morin-Desailly demande un engagement et des garanties pour pérenniser le mécénat français.**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)